



COMPTE RENDU PROJET EDUCATIF GLOBAL

11 Octobre 2012

Présent(e)s :

Parents d'élèves : Frédéric Fesquet, Céline Franckhauser, Catherine Guillou, François labouré, Agnès Galzi,

Personnels Mairie : Brigitte Davrieux, Olivier Sytadin, Nathalie Fantoni, Sandrine Carmona, Teddy Aboulafia, Maxime Richard, Gaëlle Massei, Pierre Arzur, Hélène Beaulieu, Laurence Sastre, Jean-Marc Lussert.

Projet d'agrandissement de l'école Paul Crouzet

Pierre Arzur, directeur des services techniques et urbanisme, a fait la présentation de l'avant projet définitif issu de la phase de concertation avec les différents usagers. La phase suivante sera la définition des points techniques de la construction.

La réflexion concernant les scénarii d'accueil des activités scolaires, péri-scolaires et extra scolaires ne sont pas définitives.

Les modifications concernent plusieurs points :

- **L'agrandissement et la rénovation phonique-thermique de la cantine** : 42 m² en plus
- La **création d'une salle de classe** en fusionnant la salle des maîtres actuelle et les toilettes : 79 m²
- La **création d'une extension** sur la cour pour une **salle des maîtres** (37 m²) et des **toilettes** (25 m²)
- **L'agrandissement du hall d'entrée-salle d'accueil** en prenant sur la coursive : 22 m² en plus => 122 m² au final

La cour se trouve diminuée de 100 m². Il en reste environ 1300 m². Les recommandations de l'éducation nationale pour une cour d'élémentaire sont de 100 m² par classe. Il y aura 6 classes.

Le coût total des travaux est estimé à **429 128 €**

Le calendrier des travaux prévoit **7 mois de travaux entre janvier et juillet 2012** pour Mr le maire, pas avant mi-février pour Mr Arzur.

Ces travaux impliquent des grandes modifications pendant les travaux :

- Bâtiment principal de l'école clôturé et inaccessible : intra-muros, des palissades seront installées dans la cour jusqu'au préau, et extra-muros, sur la place Jean Jaurès en bordure du coté cantine.
- Déplacement de la cantine sur la salle Jacques Brel. Déplacement des 2 classes de Mme Toulza et Tolédo sur 2 salles de la mairie : salle du conseil municipal et salle à l'étage (dite « Catala »), pendant les vacances de Noël
- Entrée des élèves par le portail vert
- Déplacement salle des maîtres et direction dans les locaux du CCAS
- Déplacement de l'accueil ALAE : soit dans la salle du conseil en alternance avec la classe (avec accès à la cour), soit dans la petite bibliothèque (espace restreint) soit dans la salle des aînés (pas d'accès à la cour)- en discussion

- Déplacement du CCAS dans des locaux libérés au dessus de la salle des aînés (200 m²)
- Déplacement de la salle des mariages dans la salle des aînés en discussion
- Déplacement des activités et des évènements culturels ayant lieu dans la salle J.Brel : en cours de réflexion
- Déplacement de l'ALSH (centre aéré) : pour les enfants de 6/12 ans, l'ALSH se fera dans les locaux du « Terrier »
pour les enfants de 3/6 ans, il se fera dans l'école maternelle. Une demande d'accueil de 32 enfants sera faite à la PMI (au lieu de 24 actuellement).
- Des WC provisoires seront installés dans la cour.

L'AEP demande à ce que toutes les mesures de sécurité et d'hygiène soient assurées. L'AEP s'interroge sur la compatibilité entre la présence d'enfants dans la cour de récréation et l'émanation de suspensions dans l'air issues des travaux.

Les gros travaux de démolition (10 jours) seront les plus bruyants. Un maximum de morceaux préfabriqués seront montés hors site.

Un bureau de vérification SPS (Sécurité et Protection de la Santé) passe avant le commencement des travaux et donne son accord pour le démarrage.

D'autre part, il a été pris contact avec le spécialiste sécurité de l'Education Nationale qui doit intervenir. Un protocole sera signé entre l'Education N^{ale} et la Mairie.

L'AEP demande à participer aux réunions de chantier. La réponse est négative, l'AEP n'étant pas légitime pour ces réunions, réservées aux professionnels et à la Maîtrise d'œuvre. Mr TERON sera notre interlocuteur et pourra répondre nos questions.

Présentation du Schéma Directeur des Temps Territoriaux de Montpellier agglomération (SDITT)

L'agglomération de Montpellier s'est proposée comme territoire pilote de la réforme des temps scolaires. Elle propose la mise en place d'un groupe de travail des techniciens et élus des communes de l'agglomération afin de fédérer les réflexions. Une première réunion a eu lieu le 18 septembre. (cf document mis en ligne)

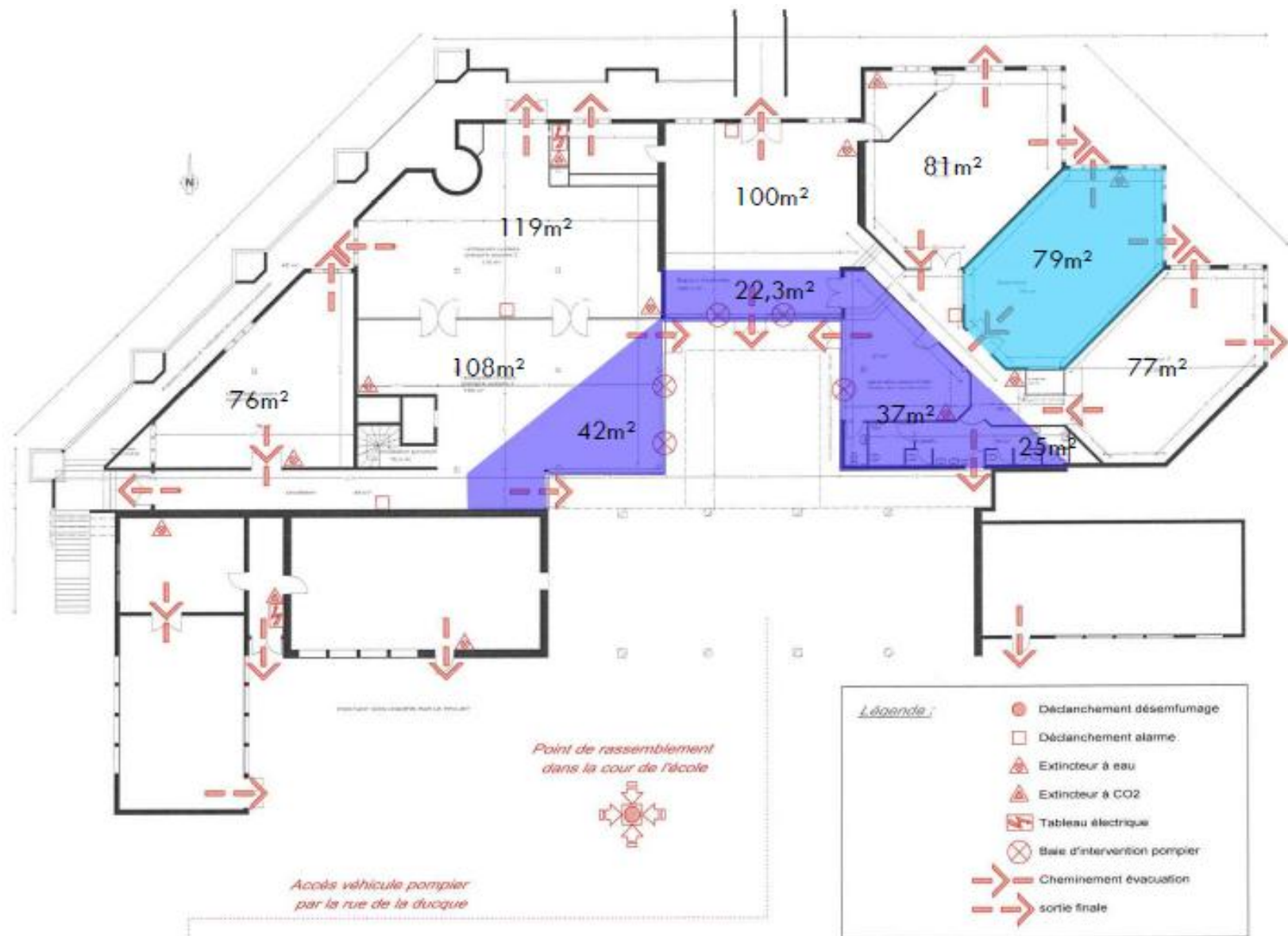
La concertation pourra commencer quand la loi d'orientation de refondation de l'école sera dévoilée en novembre. Quelques pistes ont été lancées avec notamment la demi-journée du mercredi et un raccourcissement des journées de travail.

Ces changements modifieront considérablement la conception et la gestion du temps périscolaire. Ils auront un impact sur les transports, sur l'utilisation des équipements culturels et sportifs, sur l'organisation du travail des parents. La règle d'un animateur pour 14 enfants en péri-scolaire imposera un nombre important d'encadrants, si les enfants finissent l'école plus tôt.

La municipalité souhaite engager une réflexion dès à présent sur ce qui pourrait être mis en place sur la commune, et quelles personnes ressources pourront y être associées (animateurs, associations, enseignants...).

Beaucoup de questions restent en suspens : comment financer ces heures de péri-scolaire ? Quelles seront les aides de l'Etat ? de l'Agglomération ?

Une question de l'AEP : y aura-t-il cantine le mercredi midi ?



Ecole Paul Crouzet

Phase APD

Divers

➤ Effectifs de rentrée

184 en maternelle (7 classes ≈ 26 de moyenne)

297 en élémentaire (12 classes ≈ 25 de moyenne)

Dès janvier 2013, les effectifs devraient monter avec l'arrivée de nouveaux habitants : 195 en maternelle – 307 en élémentaire

➤ Modification des horaires de la maternelle

Cette modification est jugée positive par les responsables de l'ALAE maternelle. Elle a permis de développer l'autonomie de l'enfant sur le temps du repas, en lui donnant plus de temps. Les enfants sont moins pressés et peuvent apprendre à se servir.

Une étude plus large sur les conséquences des modifications des horaires de la maternelle est en cours.

➤ Effectifs périscolaires

Le quart d'heure d'accueil supplémentaire gratuit a eu pour conséquence d'augmenter le nombre d'enfants accueillis dès 8h35 : +100 en élémentaire ! ils sont 140 le matin sur ces 15mn.

Un pic en restauration a aussi été enregistré : en élémentaire jusqu'à 233 enfants sur 297 enfants scolarisés ; 127 en maternelle sur 184 inscrits.

➤ Recrutement

Le directeur de l'ALAE élémentaire et de l'ALSH ados sera remplacé Mme Virginie Lesquier à compter du 12 novembre. L'intérim est assurée par Olivier Sytadin.

Une ATSEM est en cours de recrutement pour la nouvelle classe de maternelle.

Prochaine réunion :
Jeudi 22 novembre – 18 h 30